

PROCES VERBAL
DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 13 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 13 mai à 18 h 00, le Conseil municipal de la commune de Bruère-Allichamps, régulièrement convoqué le 07 mai 2024 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de mairie, sous la présidence de Martine DUPUIS, maire par intérim, et sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L-2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mesdames Martine DUPUIS, Maryse LALLIER, Roberte LEVET, Guylène VIOLTAT, Christine TAILLANDIER, Patricia MANTELET, Véronique BALLERAT.

Messieurs Roger DAGHER, Roger PORTMANN, Guillaume TAILLANDIER,, Guy AUPETIT, André WINCKLER,

Jean Pierre POUX a donné pouvoir de décision et de signature à Maryse LALLIER.

Benjamin METIVIER a donné pouvoir de décision et de signature à Patricia MANTELET.

Secrétaire de séance : Patricia MANTELET

TOUR DE FRANCE 09 JUILLET 2024

Pour cet évènement un besoin d'une centaine de barrières, Roger DAGHER, Guy AUPETIT et la gendarmerie ont fait le tour de la commune pour connaître les emplacements de ces barrières.

Prêt de barrières par la commune de Meillant et la commune de Bigny.

Une vingtaine de gendarmes seront présents sur la commune.

Cinq bacs ont été demandés au SMIRTOM, 1 bac de 600 litres pour ordures ménagères, 2 bacs de 340 litres pour les emballages recyclables, 2 bacs de 240 litres pour le verre.

DEMANDE DE FUSION AVEC UNE COMMUNE

Madame La Sous-Préfète a demandé au Maire de réfléchir sur une éventuelle fusion avec une commune importante de sorte que les services de la grande commune soient partagés.

Pour l'instant, une éventuelle fusion n'est pas décidée.

VENTE DU TERRAIN DE M. FARACO :

M.FARACO propose de vendre un terrain à la commune pour la somme de 3500 €, ce terrain est près de l'atelier municipal, de ce fait, il pourrait être envisagé l'agrandissement de l'atelier par une nouvelle construction ainsi qu'une salle des associations. Le côté « carrière » pourrait être destinée à recevoir les déchets verts de la commune. Guillaume Taillandier fait remarquer que cet achat prendrait tout son sens en cas de création d'une commune nouvelle avec la Celle.

Le Conseil donne au Maire l'autorisation de faire une proposition d'achat à M. FARACO pour la somme de 1500 €.

ACHAT DE TERRAIN PAR Philippe DUBOIS :

Philippe DUBOIS propose d'acheter à la commune la parcelle ZC 12 de 12 ares, 73 ca au lieu-dit les Bordes pour la somme de 510 €. Ce terrain jouxtant une parcelle lui appartenant.

Le Conseil accepte cette vente et autorise M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

- Le début des travaux d'assainissement à Bruère-Allichamps est prévu au mois d'octobre et sera précédé d'une réunion d'information publique. Une demande sera faite pour profiter de ces travaux afin d'enfouir le réseau électrique.

Séance levée à 20 heures 35

Jean-Pierre POUX
Secrétaire

Martine DUPUIS
Maire par intérim